



Un rendez-vous avec les **dinosaures** des badlands de l'Alberta

Cahier Plaisirs



L'œuvre intégrale d'**Anne Hébert** réunie dans une édition critique en cinq volumes

Cahier Livres

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 39

LE DEVOIR, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER 2013

2,61 \$ + TAXES = 3,00 \$

DOSSIER SPÉCIAL SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les sujets négligés

Un an après le commencement d'une protestation étudiante inédite au Québec, le gouvernement Marois accueillera la semaine prochaine au Sommet sur l'enseignement supérieur les acteurs de ce bouleversement devenu crise sociale. Officiellement, ils seront réunis pour forger une vision commune de l'enseignement supérieur. Officieusement, ils négocieront la « juste part » des étudiants, laissant dans l'ombre des enjeux capitaux sous-jacents à l'éclatement.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

C'était le 14 avril dernier. Au plus fort du chaos étudiant causé par une irrecevable hausse des droits de scolarité, un collectif d'auteurs signait un « appel au dialogue » dans les pages du *Devoir*. Prônant la discussion plutôt que l'affrontement, les signataires, parmi lesquels une certaine Pauline Marois, proposaient « la tenue d'un vrai sommet sur les finalités et le financement de l'enseignement supérieur, qui se fera dans un esprit de collaboration et d'ouverture ».

Dix mois plus tard, cette signataire, alors chef de l'opposition, dirige les destinées d'un Québec qui tiendra lundi et mardi prochains ce fameux sommet de la discussion et de l'ouverture. Mais le format de l'événement, sa durée,

VOIR PAGE A 12 : SUJETS

Lire aussi Trois joueurs, trois enjeux. Les points de vue des étudiants, des recteurs et du gouvernement. *Pages A 6 à A 9*

L'éditorial de Josée Boileau: On va se parler! *Page B 4*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« C'est pas moi qui veut une décision sur les droits de scolarité, c'est ce que les Québécois nous demandent », explique Pierre Duchesne.

Pour une gouvernance « efficace »

Pierre Duchesne veut une administration plus transparente des universités

LISA-MARIE GERVAIS

Une reddition de comptes « plus ciblée » et « efficace », un suivi systématique, des conseils d'administration plus solides et capables de « challenger les recteurs »... La démarche ne sera pas coercitive, mais le ministre de l'Enseignement supérieur entend donner un coup de barre dans la gouvernance des universités.

« Ça ne touchera pas à l'autonomie des universités ni à la liberté académique. On ne rentrera pas dans la salle de cours. C'est au niveau d'une reddition de comptes. La population nous le demande. "Est-ce que ça peut être plus transparent?" », a dit Pierre Duchesne en entrevue au *Devoir*, à quelques jours du Sommet sur l'enseignement supérieur.

La paperasse qu'auront à fournir les recteurs sera simplifiée. « On ne demandera pas un pied et demi de documents, [on va] peut-être demander 30 cm », illustre le ministre. « Ça va être beaucoup plus ciblé, et surtout, on va faire un suivi. Ce sera plus précis comme

« On va mettre des échéanciers », dit le ministre au *Devoir*

VOIR PAGE A 12 : DUCHESNE

85^E CÉRÉMONIE DES OSCAR

Les dés sont pipés

ODILE TREMBLAY

Bon, on sera nombreux au Québec, pour une troisième année consécutive, à retenir notre souffle dimanche soir, à la 85^e cérémonie des Oscar, à l'annonce du meilleur film en langue étrangère. *Rebelle* de Kim Nguyen rapportera-t-il la statuette, comme le fit Arcand pour *Les invasions barbares* en 2004? L'Autrichien Michael Haneke, pour le brûlant *Amour*, coproduit en France, prononcera sans doute le discours du vainqueur dans cette catégorie. *Amour*, cinq fois cité aux Oscar, devrait toutefois se contenter de ce laurier. L'an dernier, le français *The Artist* avait remporté les

VOIR PAGE A 12 : OSCAR

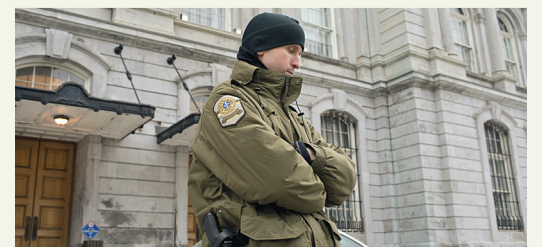
Lire aussi Les choix et prédictions de nos quatre critiques. *Page C 9*



WARNER BROS PICTURE

On prédit à *Argo* (ci-dessus) la statuette de meilleur film, non grâce à ses mérites, car le film est relativement mineur (et, dans ce registre, fort inférieur à *Zero Dark Thirty*), mais il n'égratigne pas le drapeau.

AUJOURD'HUI



Perspectives Pour une facture impayée! L'UPAC enquête à l'hôtel de ville de Montréal. *Page B 1*

Actualités Applebaum dénonce un ultimatum de la part de la Fraternité des policiers. *Page A 3*



Avis légaux..... C 7
Carrières..... C 6
Décès..... C 10
Mots croisés..... D 4
Petites annonces.... C 10
Sudoku..... D 4

L'Artisan du Store

Stores sur mesure
OPAQUE, SOLAIRE ou TRANSLUCIDE

- Stores motorisés
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière
- Stores extérieurs
- Persiennes

Fabriqué au Québec

Claude Bouchard
MONTRÉAL 514 231-8677
QUÉBEC 418-654-8677
TROIS-RIV. 418-696-8677
LONGUEUIL 450-445-9829
LAVAL 450-627-3716
www.artisan-du-store.ca

50%
OU
INSTALLATION GRATUITE

STORES DE BOIS
TEINTURE ESSUYÉE
TOILES SOLAIRES
DÉCORATIVES
MOTRISÉES

DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL et COMMERCIAL

QUÉBEC 418 654-8677
TROIS-RIV. 819 696-8677
MONTRÉAL 514 231-8677
LAVAL 450 627-3716
LONGUEUIL 450 445-9829
BROMONT 450 534-4377
RÉPENTIGNY 450 585-7577
TERREBONNE 450 437-4666
ST-SAUVEUR 450 227-7377

SOLUTION CERTIFIÉE 5 ÉTOILES
DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Chantal Thibault
Québec 418 692-6677
Montréal 514 796-8677
www.solution-certifiée-5etoiles.ca

**sunwing.ca**

TOUS LES VOLS DE SUNWING AIRLINES OFFRENT LE SERVICE AU CHAMPAGNE

*Tous les passagers vivent l'expérience du service **Elite**:*
Verre de champagne • Choix de repas chauds • Vin au repas •
Boissons non alcoolisées • Collations • Service de serviettes chaudes
• Sièges en cuir • Ecouteurs • Primeurs cinématographiques • Sac à
dos pour enfants • Service courtois et amical

*Service **Elite Plus***
Pour aussi peu que 40\$ par trajet, maximisez votre expérience de vol
Toutes les inclusions du service Elite avec en PLUS: Sièges avec plus
d'espace • Préselection de sièges • 10kg d'extra sur la franchise de
bagages • Enregistrement et embarquement prioritaires

NOUVEAU! La préselection de sièges et le surclassement en *Elite Plus*
peuvent maintenant être réservés en ligne!



**RÉSERVEZ D'ICI
LE 1^{ER} MARS 2013**

VENTE PRINTANIÈRE CHUTE DE TAXES

ÉCONOMISEZ 200\$

PAR COUPLE

DÉPARTS DU QUÉBEC DU 13 MARS AU 30 AVRIL 2013

APPLICABLE SUR DES FORFAITS VACANCES
VERS TOUTES LES DESTINATIONS SOLEIL,
LA FLORIDE ET LES CROISIÈRES

**Pour réserver vos vacances Sunwing
contactez votre agence de voyages ou visitez Sunwing.ca/fr**

« La vente printanière chute de taxes » est une offre d'une durée limitée applicable pour des nouvelles réservations seulement effectuées du 23 février au 1er mars 2013 (inclusivement). Les économies de 200\$ par couple sont applicables sur des forfaits vacances vers toutes les destinations soleil, la Floride et les croisières. L'offre n'est pas applicable sur des réservations de vol seulement, ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. L'offre est sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis. Vols opérés par Sunwing Airlines. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2012/2013. Titulaire d'une permis du Québec. 23022013

ACTUALITÉS

Le maire Applebaum dénonce « un ultimatum » de la part des policiers

La fin d'un projet pilote de semaine de trois jours a soulevé l'ire de la Fraternité des policiers de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Le maire Michael Applebaum et le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francœur, sont à couteaux tirés au sujet de la semaine de trois jours dont bénéficient depuis un an quelque 2500 policiers montréalais. La Fraternité entend faire la vie dure au maire si celui-ci met un terme au projet pilote sur l'horaire de travail, une menace perçue par Michael Applebaum comme une attaque personnelle contre lui.

En décembre dernier, le directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent, avait annoncé que le projet pilote touchant l'horaire de travail de trois jours par semaine ne serait pas reconduit. Un courriel de la Fraternité des policiers reçu jeudi par un membre de l'entourage du maire Applebaum a mis le feu aux poudres. La missive signée par Martin Desrochers, directeur des communications de la Fraternité, recommande à l'administration de prolonger d'un an le projet pilote, faute de quoi les policiers cibleront le maire dans une campagne de mobilisation. « C'est pas les fonctionnaires qui vont avoir le trouble de nous avoir sur le dos, c'est le maire », écrit M. Desrochers. « C'est surtout pas une menace, juste un fait, on va rapidement apparaître sur l'écran radar. »

Michael Applebaum y voit une forme de chantage et une manœuvre d'intimidation. « J'ai parlé à M. Francœur ce matin, a-t-il indiqué lors d'un point de presse convoqué d'urgence vendredi midi. Il m'a donné un ultimatum pour 18 h ce soir [vendredi], sinon il allait m'attaquer personnellement



Le maire de Montréal, Michael Applebaum, n'entend pas céder à ce qu'il considère comme une forme de chantage de la part de la Fraternité des policiers. « Jamais, dans ma vie, je ne vais céder à des menaces », a-t-il affirmé aux médias.

ment comme maire de Montréal. Jamais, dans ma vie, je ne vais céder à des menaces. »

Appréhendant être la cible d'une campagne de salissage, M. Applebaum presse le syndicat de régler le litige à la table de négociations: « 30 commandants de 33 postes de police nous disent que ces horaires ne fonctionnent pas. »

Lorsqu'il avait annoncé l'abandon du projet pilote en décembre dernier, Marc Parent avait reconnu que l'horaire de trois jours instauré en janvier 2012 avait permis de favoriser une plus grande présence policière lors de certains quarts de travail. Mais selon lui, cet horaire est mal adapté aux besoins opération-

nels des enquêtes et il aurait engendré des coûts supplémentaires de deux millions par année.

La Fraternité contre-attaque

La réplique d'Yves Francœur n'a pas tardé. Selon lui, le maire a tort d'interpréter le message de la Fraternité

comme une attaque. « Il n'y a eu aucune menace. Si, dans une négociation, dire à la partie patronale que si on ne s'entend pas, la marte va pognier, si ça, c'est des menaces, je m'excuse, mais il y en a qui ont la peau mince », a-t-il martelé lors d'une conférence de presse en après-midi.

M. Francœur voit dans la



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le président de la Fraternité des policiers, Yves Francœur, nie toute menace envers le maire et voit dans sa sortie une tentative de diversion à la visite de l'UPAC plus tôt cette semaine.

sortie du maire une tentative de diversion, lui qui a reçu la visite de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) plus tôt cette semaine à l'hôtel de ville. Le chef syndical estime aussi que l'administration fait de la « désinformation » quand elle parle d'un horaire de trois jours. Selon lui, il s'agit plutôt d'un aménagement du temps de travail ayant pour objectif de mettre fin à l'alternance sur trois relèves (jour, soir et nuit), nuisible à la santé de tout travailleur.

Le nouvel horaire n'aurait aucun impact important sur la sécurité de la population, clame Yves Francœur, et il

n'entraîne pas les hausses de coûts invoqués par la partie patronale, dit-il.

« Je n'accepte pas du tout que le maire de Montréal dise n'importe quoi et m'accuse d'avoir fait des menaces. J'ai mandaté nos procureurs afin qu'ils examinent la possibilité de demander au maire de se rétracter. »

Le projet pilote doit prendre fin le 20 mars prochain, mais comme elle estime que la partie patronale ne peut mettre fin unilatéralement au programme, la Fraternité a déposé un grief qui sera entendu les 21 et 22 mars prochains.

Le Devoir

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Définir notre avenir

C'est aussi lutter pour :

- une accessibilité à l'enseignement supérieur partout au Québec
- une reconnaissance du personnel des cégeps
- une reconnaissance du personnel des universités

Pour un Québec meilleur !

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens.

Antiquités haut de gamme.

Grande valeur offerte.

Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres...



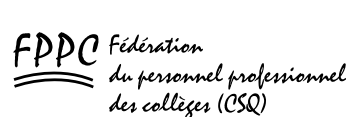
Jean-Paul Lemieux - Portrait de jeune fille - Huile sur toile

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte

depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com



1213-122



LES PRIX DU QUÉBEC
culture • science

prixduquebec.gouv.qc.ca

2013

Vous connaissez une personne à la carrière exceptionnelle dans les domaines de la culture ou de la science?

✓ Soumettez sa candidature à l'un des PRIX DU QUÉBEC.

Date limite | 19 avril

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec

ACTUALITÉS

À qui profite la maternelle dès 4 ans ?

Les CPE doutent de la pertinence du projet de la ministre Malavoy

VALÉRIAN MAZATAUD

Vendredi midi, la ministre de l'Éducation du Québec, Marie Malavoy, a profité d'une tribune à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour confirmer son intention de mettre en place, dès septembre prochain, des maternelles pour les enfants de quatre ans dans les milieux défavorisés.

Au même moment, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) tenait une conférence de presse pour dénoncer « la précipitation » du gouvernement et « les risques liés à l'implantation des maternelles quatre ans ».

Après avoir rappelé sa « passion de l'éducation », ainsi que les progrès accomplis en matière de persévérance scolaire, M^{me} Malavoy s'est attachée à vendre son programme de maternelle quatre ans dans les quartiers défavorisés. À l'heure actuelle, 27 % des enfants de quatre ans n'ont accès ni à un service de garde ni à une maternelle, a constaté la ministre. Pour cette dernière, le passage du douillet cocon familial à l'école représente un « choc » trop important pour ces enfants. « C'est pour eux qu'il faut faire quelque chose. C'est eux, le commencement. Ce sont ces petits enfants de quatre ans qui, si on ne fait rien, risquent de commencer leur parcours scolaire avec déjà l'impression qu'ils sont moins bons que les autres et qu'ils ne réussiront pas. [...] On pense que dans ces 27 %, il y en a un bon nombre qui vient de ces quartiers défavorisés. »

Hélène Gosselin, vice-présidente de l'AQCPÉ, tempère ce point de vue. « Il n'existe aucune recherche qui montre que la sco-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre Marie Malavoy a affirmé qu'elle préciserait dans quelques semaines le nombre, la localisation et le mode de mise en place de ces nouvelles maternelles pour les enfants de quatre ans réservées aux quartiers défavorisés.

larisation précoce favorise la réussite scolaire. » Elle en veut pour preuve une étude publiée par Statistique Canada, qui classe les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en fonction de la réussite des élèves de 15 ans au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Le Québec s'y classe très honorablement septième en lecture et cinquième en mathématiques, loin devant la France, la Belgique ou l'Italie, où les enfants sont scolarisés dès l'âge de trois ans. Il est cependant à noter que la Corée du Sud, Hong-Kong ou Singapour, pays plutôt connus pour la rigidité de leurs systèmes scolaires dès le jeune âge, occupent systématiquement les premières places de ce classement.

Une annonce officielle

En point de presse, à l'issue de sa conférence, la ministre a

confirmé que dans quelques semaines, une annonce officielle viendrait confirmer le nombre, la localisation et le mode de mise en place de ces nouvelles maternelles réservées aux quartiers défavorisés.

L'AQCPÉ cite pour sa part les résultats d'une étude de l'Institut de la statistique du Québec, qui révèle que seuls 3 % des enfants des familles vivant dans des « conditions matériellement et socialement plus défavorables » restent à domicile. « À l'évidence, les énergies investies dans la mise en place des maternelles pour les enfants de quatre ans issus de milieux défavorisés ne visent pas beaucoup d'enfants », conclut le document de l'AQCPÉ.

M^{me} Gosselin demande plutôt au gouvernement de prendre le temps de mettre en place une véritable étude sur les moyens et les besoins. « On ne peut pas se servir d'enfants de quatre ans, et venant de mi-

Pas de loi 101

La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, laisse entendre que la maternelle 4 ans ne sera pas soumise aux contraintes de la loi 101. À l'issue d'une allocution devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, vendredi, M^{me} Malavoy a rappelé que la maternelle 5 ans échappe déjà à ces contraintes, puisque comme pour les services de garde, l'accès y est libre. « Les maternelles sont des choix de parents qui sont libres. Donc, il n'y a pas d'obligation. Il y a une obligation pour les familles immigrantes d'envoyer leurs enfants à l'école à partir de l'âge de l'obligation scolaire et donc ça, ça demeure », a-t-elle dit. Elle croit toutefois que les enfants d'immigrants bénéficieraient de ce programme pour compléter leurs habiletés en français. « On pense que pour beaucoup de familles, le fait d'avoir accès, comme ça, à une année charnière, pour compléter leurs habiletés en langue française, ça peut aider », a-t-elle dit. Cependant, elle est devenue beaucoup plus évasive lorsqu'interrogée sur la possibilité que des parents francophones puissent envoyer leurs enfants à la maternelle 4 ans en anglais.

La Presse canadienne

lieux défavorisés, comme des cobayes pour un projet pilote, puis analyser les résultats ensuite ! »

Le Devoir

Statut d'un indicateur de police : la requête est renvoyée en première instance

LINA DIB
à Ottawa

Une personne qui a renseigné la Sûreté du Québec pendant cinq ans sur des activités criminelles devra retourner devant un juge de première instance pour s'assurer qu'elle demeure anonyme.

C'est le cas de « B ». S'étant présentée à un premier corps de police parce qu'elle craignait pour sa sécurité et parce qu'elle voulait se venger de ses acolytes, cette personne s'est vu promettre la confidentialité. Puis, elle et ses renseignements ont été transférés à la Sûreté du Québec (SQ).

« B » a plaidé coupable à une accusation — qu'on ne peut spécifier parce qu'il est encore interdit de l'identifier — et il ou elle s'est retrouvé au pénitencier.

Pendant cinq ans, « B » a continué à renseigner les agents de la SQ. Puis, la Couronne a déposé une requête pour qu'il soit reconnu que « B » n'ait pas de statut d'indicateur anonyme. Dix accusés dans des procès liés aux motifs criminels ont appuyé la requête de la Couronne.

Le juge de première instance a choisi de croire les témoignages des agents de la SQ plutôt que celui de « B », qui prétendait avoir reçu de la SQ « la promesse expresse » de recevoir un statut d'indicateur anonyme.

Vendredi matin, la Cour suprême du Canada, dans un jugement de six contre deux — la

juge Marie Deschamps n'ayant pas participé au jugement parce qu'elle a pris sa retraite entre-temps —, a estimé qu'il « n'aurait pas fallu en rester là ».

La première entente

Selon la juge Rosalie Abella, qui écrit pour les juges majoritaires, il fallait tenir compte de l'entente avec le premier corps de police avant de tirer une conclusion.

Il fallait donc, en plus, déterminer « si la personne désignée B avait reçu une promesse implicite suivant laquelle la confidentialité dont elle jouissait auprès du premier service de police continuerait de s'appliquer auprès du second ».

La Cour suprême renvoie l'affaire au juge des requêtes.

Ce faisant, les juges majoritaires soulignent, à quelques reprises, que les agents de la SQ n'ont pas dit clairement à « B » quel était son statut pendant ces cinq ans. Et ceci, selon la juge Abella, « pourrait fort bien avoir mené la personne désignée B à croire que la protection dont elle jouissait avec le premier corps policier continuait de s'appliquer ».

Le plus haut tribunal du pays a l'habitude de renvoyer les causes en première instance quand il s'agit de juger de la crédibilité des témoins. Les neuf juges de la Cour suprême ne se penchent que sur des arguments et des faits et n'entendent pas de témoins.

La Presse canadienne

Le Cacouna 2012
580\$
prix régulier: 770\$
(Fourrure en sus)

Tous les manteaux Kanuk jusqu'à lundi 25 février
kanuk.com

Vous porterez votre manteau Kanuk avec plaisir, jour après jour, hiver après hiver. Un choix agréable, et raisonnable.

Solde KANUK

Directement à la manufacture jusqu'à lundi 25 février

485, rue Rachel Est, Montréal

Le Petit-Champlain 2012
395\$
prix régulier: 705\$
(Fourrure en sus)

Le Patrouilleur
495\$
prix régulier: 641\$

Le Témiscouata 2012
595\$
prix régulier: 1 114\$
(Fourrure en sus)

DEUX ÉTAGES DE SOLDES !

kanuk.com

485, rue Rachel Est, Montréal

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE KANUK

Samedi 23 février	8 h à 17 h
Dimanche 24 février	8 h à 17 h
Lundi 25 février	8 h à 18 h

Nous acceptons: VISA, MasterCard, carte de débit et argent comptant.

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

Le fourrure Dorée
250\$
prix régulier: 270\$

Le Mastigouche
395\$
prix régulier: 673\$

Le Richelieu 2012
495\$
prix régulier: 752\$
(Fourrure en sus)

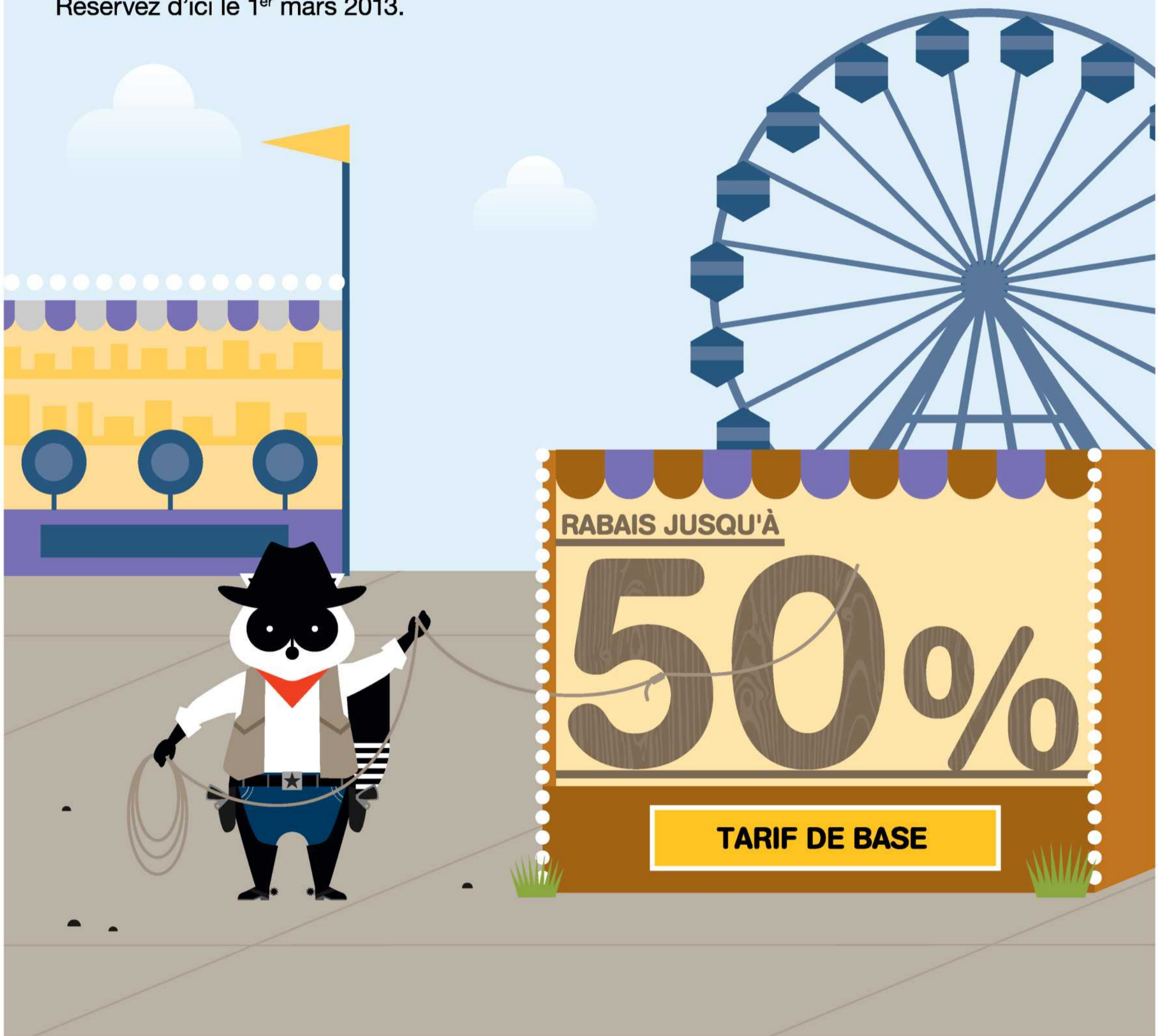
À PARTIR DE **295\$**
GRAND CHOIX DE MANTEAUX KANUK VARIÉS
Fins de séries Échantillons
Quantité limitée: offerts jusqu'à épuisement des stocks

À PARTIR DE **195\$**
MANTEAUX FINS DE SÉRIES KANUK COULEURS VARIÉES
Fins de séries Échantillons
Quantité limitée: offerts jusqu'à épuisement des stocks

Choix limité de tailles et de couleurs

Lassés de l'hiver ? Voici le solde Lasso. Jusqu'à 50 % de rabais

Attrapez jusqu'à 50 % de rabais sur le tarif de base de tous nos vols. Prenez votre sac, mettez votre chapeau et bouclez votre ceinture. Allez hop ! Partez au grand galop. Réservez d'ici le 1^{er} mars 2013.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 1^{er} mars 2013. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 170 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 116 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 160 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 212 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 160 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 160 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 160 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 160 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 169 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 179 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH 327 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 178 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 178 \$ Taxes et frais compris	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

Nouveau !



Économisez sur les forfaits vol-hôtel à evasionsporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 1^{er} mars 2013. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

** Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

L'UNIVERSITÉ AU SOMMET

LES ÉTUDIANTS

L'impact du programme d'aide financière sur l'accessibilité ne fait pas l'unanimité

Trois joueurs, trois enjeux

Au sommet de la dernière chance, les droits de scolarité remporteront assurément la palme du sujet le plus discuté. Mais sous cet objet de négociation auquel le gouvernement Marois s'attaque pour résorber une crise, se cachent des enjeux capitaux qui sont déterminants pour la manière avec laquelle se déploiera dans l'avenir le réseau de l'enseignement supérieur. Nous en décortiquons trois essentiels, chacun associé à l'un des groupes principaux représentés à la rencontre, soit les étudiants, les recteurs et le gouvernement.

LISA-MARIE GERVAIS

L'un peut difficilement aller sans l'autre. S'il n'y avait pas de droits de scolarité, les prêts et bourses n'existeraient probablement pas non plus. Or, voyant que la gratuité est maintenant écartée et que le scénario de l'indexation à le champ libre, plusieurs, à commencer par les étudiants, voudront s'assurer que l'aide financière aux études (AFE) figurera au rang des sujets de discussion prioritaires du Sommet qui débute lundi.

Mais quel est l'effet réel de l'actuel programme de prêts et bourses? A-t-on vraiment, comme l'ont martelé plusieurs, le régime de prêts et bourses « le plus généreux en Amérique du Nord »? « Ce n'est pas une panacée », dit la présidente de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ), qui ne dérogeant pas de sa ligne politique, soutient que l'aide financière ne doit pas servir à faire avaler une augmentation des droits de scolarité.

L'idée d'atténuer les effets d'une forte hausse par une bonification du programme de prêts et bourses ne semble pas la convaincre. « La bonification que ça demande d'AFE pour compenser l'indexation, ça va demander un investissement plus élevé que ce que [l'indexation] rapporterait », dit-elle.

N'empêche, le programme de l'AFE s'est bonifié depuis sa création en 1966, suivant l'augmentation de la fréquentation universitaire. Le budget des dépenses de l'AFE est passé de quelques millions à 615 millions pour 2013-2014. Environ 40 % des étudiants québécois reçoivent actuellement une aide quelconque, selon la formule: dépenses admises-contribution = aide.

Depuis l'été dernier, découlant des vives discussions du conflit étudiant, les libéraux ont adopté par décret des modifications à l'AFE, soit la hausse de 30 000 à 45 000 \$, en 2016-2017, du niveau du seuil de contribution parentale dans le calcul des bourses. Ils ont également entériné des mesures qui visent la portion « prêt » de l'aide, soit le droit, pour les étudiants dont le revenu des parents n'exécède pas 100 000 \$, à un prêt permettant de couvrir les droits de scolarité et le coût du matériel scolaire, et l'augmentation à 60 000 \$ du seuil de revenu familial pour l'obtention d'un prêt.

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE), qui a été dans l'ensemble ces mesures, en a mesuré l'impact. Pour un étudiant qui gagne 7000 \$ par année, qui vit hors du domicile familial et dont les deux parents gagnent 35 000 \$ au total, le prêt (2440 \$) demeure inchangé. Mais ses bourses, qui étaient de 2530 \$, grimpent désormais à 4065 \$. Cette hausse de plus de 1500 \$ des bourses aurait largement permis de compenser la hausse des droits de scolarité des libéraux (254 \$ annuellement), alléguaient plusieurs.

« La hausse du seuil de contribution parentale est une bonne chose, parce qu'on peut dire que plus de gens ont accès », dit-elle.

« La bonification que ça demande d'AFE pour compenser l'indexation, ça va demander un investissement plus élevé que ce que [l'indexation] rapporterait »

« Les mesures adoptées par les libéraux ont été reconduites par les péquistes maintenant au pouvoir. Alors que leur dernier budget en précisait pourtant l'annulation l'an prochain — pour l'établir « au niveau de celle de 2011-2012 » —, une discussion aux contours flous est prévue au Sommet qui débute lundi, pour aborder notamment la question de la contribution parentale et des crédits d'impôt, très critiqués parce qu'ils avantagent les riches.

« Ça nous fait craindre le pire. On va faire une proposition à la va-vite; le moins pire, c'est qu'il va y avoir quelqu'un en désaccord, ça va s'arrêter là », a déclaré Martine Desjardins, qui souhaite voir plusieurs correctifs apportés au programme.



Selon la Fédération étudiante universitaire du Québec, loin d'être une panacée, un plus grand accès aux prêts constitue en fait un cadeau empoisonné.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plus de 100 000 bénéficiaires de l'AFE en 2011-2012

101 162 étudiants recevaient des prêts et des bourses.

53 228 étudiants recevaient uniquement des prêts.

2 174 étudiants recevaient uniquement des bourses. (Seuls les étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure peuvent recevoir uniquement des bourses.)

Source: ministère de l'Enseignement supérieur

À commencer par l'indexation des dépenses au coût de la vie, ce qui n'a pas été fait l'année dernière, non plus cette année. Avant cela, on ne l'a fait que sporadiquement. « Actuellement, ce qu'on donne pour le transport n'a pas été indexé. Ça ne paie que la moitié de la passe mensuelle », souligne M^{me} Desjardins.

Elle déplore que dans le calcul d'aide financière, on ne tienne toujours pas compte de l'augmentation du salaire minimum, qui fait en sorte que la limite maximale de revenus qu'un étudiant peut faire avant de se faire couper l'accès aux bourses est vite atteinte. « Actuellement, un étudiant qui, par exemple, l'été, travaille plus

de 15 semaines à temps plein n'a plus le droit aux bourses », explique-t-elle. « Il faut repousser cette limite. »

Complexe, méconnu et difficile à vulgariser, le programme d'aide financière aux études. Et comme en toute chose, le diable est dans les détails.

Le Devoir

LE GOUVERNEMENT

Gouvernance des universités: naviguer entre autonomie et imputabilité

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les 5 milliards investis chaque année par Québec dans le réseau des collèges et universités sont-ils dépensés à bon escient? Les Québécois font-ils une bonne affaire? Cet argent, que le réseau juge insuffisant, est-il utilisé de manière optimale, particulièrement en période de rééquilibrage des finances?

Entre deux extrêmes irréalistes — la vision d'horreur supputant partout des scandales et la vision idyllique ne croyant au contraire à aucun excès — se trouve sans doute un début de vérité. Mais pour y creuser de la manière la plus claire, le gouvernement espère la mise en place d'une meilleure gouvernance: des universités gérées sous le signe de l'efficacité, de l'efficacité, de la transparence, de la responsabilité et de l'imputabilité.

« Les discours actuels sur la gouvernance ne sont pas neutres, pas plus qu'ils ne seraient l'expression d'un bel élan de renouveau éthique, voire de rigueur morale. Ils sont plutôt nés dans la dynamique de la mondialisation, selon laquelle tous les pouvoirs « internes », y compris ceux des décideurs politiques et « nationaux », apparaissent comme des freins au libre exercice des pouvoirs, essentiellement économiques et financiers, de forces transformatrices et... transfrontalières. »

Serrer la vis

C'était en 2009, et Pierre Lucier, grand sage universitaire, débattait son sac sur la gouvernance. Dans la foulée du scandale de l'UQAM, les libéraux et la ministre Michelle Courchesne, à la tête de l'Éducation, avaient décidé de serrer

Des comptes à rendre

En vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement universitaires, les universités fournissent chaque année au gouvernement un rapport financier vérifié par un vérificateur externe, un état du traitement des membres de leur personnel de direction (salaire, primes et avantages versés), un rapport sur la performance portant sur les taux de réussite, la durée des études, les mesures d'encadrement et les programmes d'activités de recherche, et un rapport sur les perspectives de développement. Tous les trois ans, les dirigeants sont entendus par la Commission de la culture et de l'éducation, à qui ils présentent leurs rapports. Cet exercice aura lieu à l'automne 2013.

la vis aux universités pour assurer une gestion efficace. Deux projets de loi (38 et 44) ont été concoctés, mais... ils ne verront jamais le jour. Tout ce qui grouille autour de l'enseignement supérieur a toutefois l'occasion de se prononcer, comme le fait alors Pierre Lucier, fin connaisseur à la fois du camp universitaire et du camp gouvernemental: aujourd'hui titulaire de la Chaire Fernand Dumont sur la culture à l'INRS, il a été à son heure président de l'Université du Québec, président du Conseil supérieur de l'Éducation, président de la CREPUQ (Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec) et sous-ministre de l'Éducation et aussi de l'Enseignement supérieur et de la Science.

« Comme entité corporative, une université est donc une entreprise — une « business », dit-on familièrement — dont les objets sont essentiellement des programmes d'enseignement et de recherche à établir et à mettre en œuvre, des grades et des diplômes à décerner, des libertés académiques à garantir », écrit M. Lucier, qui préfère aujourd'hui ne pas commenter les objets du Sommet de l'enseignement supérieur à venir. « Ce n'est donc ni

une société commerciale, ni l'Hydro-Québec, ni la SAQ, ni la RAMQ, ni même le ministère de l'Éducation. »

L'autonomie, assise clé de la liberté de pensée de laquelle tous les universitaires se revendiquent, est-elle remise en question lorsque le politique, sous prétexte de mieux savoir où vont les deniers publics, exprime le souhait d'une gouvernance mieux bouloignée? Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, sensible à un véritable exercice de reddition de comptes, a laissé entendre qu'il souhaitait resserrer les mécanismes en place.

« Je ne peux m'empêcher de voir une dérive là où le gouvernement cherche à récupérer du contrôle sur les établissements universitaires », explique Pierre-André Bouchard-St-Amant, doctorant en économie à la Queen's University, ancien président de la FEUQ en pleine grève de 2005. « On parlait sous les libéraux d'une loi modifiant les C.A. et, maintenant, il y a une discussion autour d'un organisme de surveillance de l'offre des programmes? Laisser aux universités leur autonomie introduit peut-être des dérives, un problème d'ala moral, comme

l'ilot Voyageur, mais en cherchant à réduire la liberté institutionnelle, on réduit aussi l'autonomie en recherche et en enseignement. C'est pour moi le meilleur argument des universités et aussi... contre la gratuité scolaire. En diversifiant les sources de revenus des universités, on leur permet de se protéger des « chasses aux sorcières ». »

Alors quoi? Est-ce que, comme le dit l'ancien recteur de l'Université de Montréal et chercheur au CIRANO Robert Lacroix dans un texte publié aujourd'hui en page Idées, « le Québec se donne bonne conscience en attaquant la gestion des universités »?

Pour Claude Lessard, président du Conseil supérieur de l'éducation, les questions de gouvernance auxquelles s'attaque le gouvernement doivent être inéluctablement liées à la mission de l'université, une mission à mieux cerner. « Pour entrer dans le champ de la gouvernance, il faut d'abord comprendre comment s'actualise la mission de l'université. » À travers des phénomènes comme l'internationalisation de la recherche, le développement des études supérieures, le recrutement des étudiants étrangers, les besoins des nouveaux étudiants, la croissance des coûts, le plurilinguisme. « Ces phénomènes sont incontournables, ce qui ne veut pas dire qu'il faut s'y soumettre sans livrer bataille, sans les dompter ou les adapter. Il importe de les saisir pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des sources de tension et de questionnement, et non comme des causes du naufrage de l'université, ni comme la promesse d'un nouvel âge d'or. »

Le Devoir



Le Centre sur la dynamique des populations de l'Université McGill a le plaisir d'accueillir Gary King (Professeur, Harvard University) qui donnera une conférence intitulée « Big Data Is Not About the Data! ». Cette conférence publique se tiendra le vendredi 1^{er} mars 2013, de 15h à 17h, dans la salle de bal du Cercle Universitaire de l'Université McGill (3450 rue McTavish). Une réception suivra.

Pour réserver une place, veuillez svp contacter Geneviève Brunet-Gauthier à : genevieve.brunet-gauthier@mcgill.ca



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

LAMP SHADES

Obtenez 15% de rabais!

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 23 février au 25 mai 2013)

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

NOUVELLE
SUCCURSALE
À LAVAL!

Montréal: 4875, Jean-Talton Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-5555
Laval: 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

Le Devoir

PRÉVEL, DE RETOUR DANS LE VIEUX-MONTRÉAL.

21^e

ARRONDISSEMENT

CONDOS DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
AU COIN DES RUES WILLIAM ET QUEEN

INSCRIVEZ-VOUS POUR ÊTRE
INFORMÉ EN PRIORITÉ AU 21E.CA

PROFITEZ D'UNE VRAIE VIE DE QUARTIER
AU CŒUR DU VIEUX-MONTRÉAL.

Prével
urbain

Mon Ahuntsic, ma sfère de vie

50%
VENDU

PAVILLON DES VENTES
1000, rue Port-Royal E.
514 940-0196
sferecondos.com

sfère

CONDOS

Livraison
AUTOMNE
2013

6 ÉLECTROMÉNAGERS
de marque européenne

struktur.ca

ILORACON

FONDS
Immobilier de solidarité FTO

L'UNIVERSITÉ AU SOMMET

LES RECTEURS

L'internationalisation de l'éducation divise les universités

LISA-MARIE GERVAIS

Les universités sont-elles capables d'être compétitives à l'échelle mondiale? Et jusqu'où doivent-elles se comparer aux autres? Si certaines universités québécoises ont le regard tourné vers le monde, certaines courent déjà pour rattraper le peloton de tête.

Ce n'est pas d'hier qu'elles se sont lancées dans la course. En 1999, l'Université de Montréal publiait sa stratégie *Pour un complexe universitaire de calibre mondial*. Déjà, à l'époque, elle plaquait pour un réinvestissement massif en se comparant à l'Université de Toronto, base de comparaison qu'elle jugeait alors la plus pertinente. Plus tard, en 2002, Québec adoptait sa stratégie internationale en matière d'éducation. Intitulé *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation: une stratégie mutuellement avantageuse*, le plan, qui visait notamment l'exportation du savoir-faire des universités d'ici et leur rayonnement à travers le monde, devrait d'ailleurs être réactualisé en 2013, ont fait valoir les recteurs plus tôt cette semaine.

Depuis plusieurs années, deux universités québécoises, l'Université de Montréal et McGill, font partie d'un G5 universitaire, aux côtés de trois autres de leurs homologues canadiennes, et réclament un traitement différencié et un financement accru, lié à leur excellence et à leur bonne performance à l'international. Dans les classements internationaux, ces deux universités québécoises font aussi partie des 100 meilleures universités au monde.

Pas étonnant qu'au Québec, les universités à charte



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Deux universités québécoises, l'Université de Montréal et McGill, réclament un traitement différencié et un financement accru, lié à leur excellence et à leur bonne performance à l'international.

Des étudiants venus d'ailleurs

En 2010, quelque 29 400 étudiants ont quitté leur pays d'origine pour venir étudier au Québec, un indice de l'internationalisation des établissements d'ici. En provenance principalement de France, puis des États-Unis, mais de plusieurs dizaines d'autres pays, ces étudiants paient des droits supérieurs à ceux des Québécois et des Canadiens — 13 435 \$ par année pour un programme de bac en 2011-2012. On estime qu'environ 10 % d'entre eux restent au Québec après leurs études.

privée et qui ont, en raison de leur Faculté de médecine, de grands volumes de recherche (l'UdeM, McGill, l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval) réclament à grands cris un réinvestissement massif, pour rattraper leurs concurrents canadiens et demeurer compétitives à l'échelle internationale. «Je suis en compéti-

tion avec l'UBC [Université de la Colombie-Britannique] et j'ai 25 % de moins. Ce n'est pas vrai que je vais pouvoir continuer à avoir le même succès et continuer à former des dentistes et des avocats de qualité», s'inquiétait plus tôt cette semaine le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton.

En même temps, ces uni-

versités premières de classe se targuent d'être parmi les meilleurs au monde, de livrer un enseignement de qualité et d'être des leaders mondiaux en recherche dans certains domaines. Alors, où est le mal, docteur?

Le malaise tient peut-être d'un discours contradictoire, croit Sylvie Beauchamp, présidente du réseau UQ. «L'Université de Montréal a publié un communiqué dans lequel elle dit qu'elle est deuxième au Canada en médecine, alors on se dit qu'elle ne doit pas être si mauvaise que ça avec les fonds qu'elle a», constate-t-elle. Mais elle souligne qu'en médecine, par exemple, ce qui fait l'écart de financement entre les universités québécoises et canadiennes, c'est que ces dernières utilisent de plus en plus les technologies, comme la simulation, dans la formation médicale. Et à cet égard, les facultés de médecine d'ici sont en retard dans l'achat d'équipement, concède-t-elle. «Mais est-ce qu'on doit déduire que la formation médicale est moins bonne? Je ne pense pas. C'est un raccourci dangereux de dire ça», a-t-elle soutenu.

Compétition à tout crin

Vue du Québec, cette course mondiale soulève des questionnements. Pourquoi cet accent mis sur la nécessité de faire compétition pour être les meilleurs au monde et propulser les universités dans le haut des palmarès? Est-ce vraiment un si grand problème de ne pas se trouver dans le peloton de tête? La chancelière et présidente du Conseil de l'Université de Montréal, Louise Roy, croit que de ne pas se comparer à autrui est «contre-intuitif». «Je ne crois pas qu'on devrait juste se regarder, nous. Si on veut

progresser et réussir, quand on se compare à nous-mêmes, on peut se dire qu'on est fier», souligne-t-elle. «Mais qu'on le veuille ou non, on est dans un environnement mondial.»

«Il faut s'enorgueillir d'avoir des universités de calibre mondial. C'est la capacité d'attirer des étudiants de l'étranger, c'est un indicateur très solide de la compétitivité des universités», a dit Michel Belley, qui a été recteur pendant dix ans de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Mais attention, l'internationalisation peut avoir des effets pervers lorsqu'on n'en décrypte qu'un sens, croit Sylvie Beauchamp. «L'internationalisation, c'est pas seulement de se comparer. C'est le fait que nos chercheurs publient et ont des impacts dans le monde», insiste-t-elle. Ce ne doit pas toujours être une question de sous. «Pour moi, il faut que dans la formation des étudiants il y ait une conscience de l'international, et c'est bien qu'il y ait des étudiants internationaux. [...] Oui, l'internationalisation, c'est un incontournable des universités modernes. Mais ça ne veut pas dire qu'on doit viser être dans le top des palmarès, qui sont beaucoup basés sur la réputation.»

Au Sommet, elle souhaiterait que soit discutée avec sérieux la proposition d'une politique nationale des universités. «J'aimerais entendre parler d'une vision pour les universités, où on veut aller ensemble collectivement. Et ça s'exprime dans une politique. Il ne s'agit pas seulement de réclamer du financement. Les besoins sont là, mais il faut avoir une vision pour l'ensemble du système universitaire. On est rendus là.»

Le Devoir

61 Nombre de sièges à la table de discussion du Sommet, comptant 54 partenaires et 7 élus.

350 Observateurs et médias présents au Sommet.

2168 \$ Les droits de scolarité au Québec en 2012-2013 pour une année.

12 923 \$ Endettement moyen d'un étudiant québécois à la fin de ses études de premier cycle en 2009-2010.

850 Le sous-financement des universités en 2013, en millions de dollars, selon les recteurs d'établissement.

300 Le sous-financement des universités en 2013, en millions de dollars, selon l'économiste Pierre Fortin.

54 % Proportion des revenus des universités venus du gouvernement du Québec.

48 Nombre de cégeps, accueillant 191 000 étudiants.

18 Nombre d'établissements universitaires, accueillant 272 000 étudiants.

Source: ministère de l'Enseignement supérieur.

Lire aussi · Idées. Le deuxième volet d'une réplique de l'ancien recteur Robert Lacroix à Michel Seymour. **Page B 5**

Le Devoir de philo. Tocqueville au Sommet, sous la plume d'Antoine Pageau St-Hilaire. **Page B 6**

Point chaud. Un autre grand absent du débat: les cours en ligne à accès libre. **À lire lundi**

UN REER ORDINAIRE



LE REER DU FONDS



MONTRÉAL
8717, rue Berri, rez-de-chaussée
1500, av. McGill College, local 403, 4^e étage

CRÉMAZIE
PEEL

BLAINVILLE
28, ch. de la Côte-Saint-Louis Ouest, bureau 102

BROSSARD
4805, boul. Lapinière, rez-de-chaussée

LAVAL
1750, boul. Le Corbusier

PIERREFONDS
4563, boul. Saint-Charles

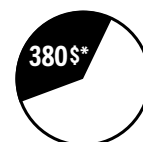
POINTE-AUX-TREMBLES
12905, rue Sherbrooke Est, bureau 305

REPENTIGNY
190, rue Notre-Dame, porte 1

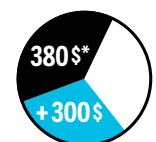
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h
Samedi de 9 h à 17 h

30 % D'ÉCONOMIES D'IMPÔT DE PLUS QU'AVEC UN REER ORDINAIRE

UN REER DE 1000 \$



Économies d'impôt avec un REER ordinaire



Économies d'impôt avec le REER du Fonds

*Basé sur un taux marginal moyen de 38 %

FAITES LE CALCUL AU plus30pourcent.com

30 ANS
FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE DIVI.

FONDS
de solidarité FTQ

L'UNIVERSITÉ AU SOMMET

Les libéraux maintiennent le cap sur les hausses

La CAQ permettrait aux « grandes » universités de doubler leurs droits

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire
à Québec

Le Parti libéral du Québec persiste et signe: il propose une hausse des droits de scolarité comparable à l'augmentation qu'a tenté d'imposer le gouvernement Charest.

Une nouveauté toutefois: les libéraux préconisent maintenant une modulation des droits de scolarité en fonction du coût réel des différents programmes universitaires. Cette modulation serait pondérée pour éviter des écarts trop marqués. Cette proposition de modulation est en tous points conforme à celle qu'a proposée la Coalition avenir Québec.

C'est ce qui ressort du mémoire que le chef libéral intérimaire, Jean-Marc Fournier, a dévoilé vendredi en prévision du Sommet sur l'enseignement supérieur et qui s'intitule *Enseignement supérieur: qualité, accessibilité et équité*.

« Actuellement, un étudiant contribue à 12,7% des revenus des universités alors qu'en 1965, cette part était de 26%. Dans ce contexte, nous croyons



JACQUES BOISSINOT LE DEVOIR

Le chef libéral intérimaire, Jean-Marc Fournier, a dévoilé vendredi le mémoire de son parti en prévision du Sommet sur l'enseignement supérieur.

que le bénéficiaire doit participer au rattrapage à la hauteur d'une fourchette se situant entre 15% et 17% de l'enveloppe globale des revenus des universités », peut-on lire dans le mémoire. Dans un document du budget Bachand 2011-2012 qui introduisait la hausse des droits, la contribution des étudiants était fixée à 16,9%.

Une fois le rattrapage effectué, les droits universitaires seraient augmentés en fonction de la croissance des coûts des universités, soit une moyenne de 3,5%. C'est le scénario d'indexation le plus élevé parmi les trois scénarios présentés par le gouvernement Marois en vue du Sommet.

Le mémoire ne fournit pas

de chiffres précis sur la contribution supplémentaire exigée des étudiants en raison de la modulation. Mais, en moyenne, celle-ci ne s'écarterait pas trop de la hausse de 1850\$ en sept ans planifiée par le gouvernement Charest. Elle pourrait s'avérer légèrement moindre, a-t-on indiqué.

Le PLQ rejette d'emblée la gratuité. « La contribution étudiante est une question de principe. La gratuité pour eux [les étudiants] consisterait à faire assumer l'ensemble de la facture aux contribuables, dont 80% n'ont jamais fréquenté l'université », soutiennent les libéraux.

Accorder le droit de grève aux étudiants est à rejeter parce que « ce qui doit être défendu par le gouvernement, ce n'est pas le droit de grève, mais le droit d'apprendre », peut-on lire par ailleurs.

Doubler les droits dans les « grandes » universités

Du côté de la CAQ, son porte-parole en matière d'enseignement supérieur, Stéphane Le Bouyonne, a dit craindre que « la montagne

accouche d'une souris ». Il a insisté sur l'importance pour le gouvernement Marois d'annuler les coupes « sauvages » de 124 millions imposées aux universités.

De façon originale, la CAQ propose d'établir au Québec deux classes d'université, la première, locale, et la seconde, de classe mondiale. Les « grandes » universités, comme l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke, seraient « libéralisées », a dit le député, et pourraient à ce titre hausser à leur convenance leurs droits de scolarité moyens de 15% par année pendant cinq ans, a indiqué le député caquiste. Cela équivaut à doubler les droits actuels de 2168\$ au terme de cinq ans, et c'est davantage que les augmentations préconisées par le gouvernement Charest.

Pour les universités locales, c'est-à-dire le réseau de l'Uni-

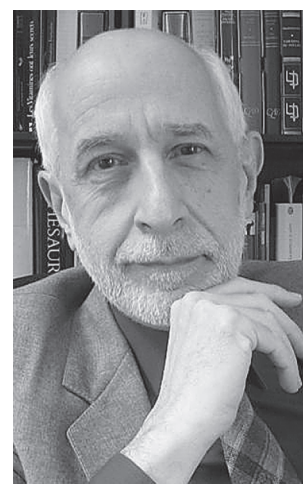
versité du Québec, ce serait l'indexation qui s'appliquerait.

A cela s'ajoute la modulation des droits, qui pourraient être supérieurs en médecine, en médecine vétérinaire ou en dentisterie, par exemple, et inférieurs en sciences humaines.

« Nous n'acceptons plus d'être la seule juridiction au monde où les frais de scolarité sont les mêmes, peu importe l'université, peu importe le programme. Ça n'existe nulle part ailleurs », a avancé Stéphane Le Bouyonne. Il faut sortir du « psychodrame » de la négociation centralisée. « Ce moule-là, on souhaiterait le casser », a-t-il ajouté.

Le député caquiste a souligné que les universités québécoises font face à un déficit de plus de 2,2 milliards, composé notamment d'un important déficit d'entretien de l'ordre de 1,6 milliard.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Papeterie
Casse - NoisetteLe courrier c'est comme
des fleurs en hiver

Papier Lalo - papiers St-Gilles - Cartes - Plumes

Stylos - Livres d'or - Albums de photos

L'AGENDA MODERNE — agendas MIGNON

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

ÉVÉNEMENT – PRENEZ LES DEVANTS

RDX
20130,9% LOCATION DE
30 MOIS[†]

LOCATION À

388 \$[†] PAR MOIS
ACOMPTE DE
5 350 \$

MEILLEUR CHOIX SÉCURITAIRE

ACURA
acura.ca

ACTUALITÉS

MONTRÉAL

Sécurité policière accrue pour le Sommet sur l'enseignement

Plus de 175 résidents du secteur de Griffintown, à Montréal, ont reçu la visite de policiers afin de les rassurer en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, qui risque de perturber la quiétude de leur quartier lundi et mardi.

Le Sommet réunira quelque 350 personnes, dont la première ministre Pauline Marois, mais fort probablement également des manifestants qui promettent de se faire entendre en marge de l'événement.

Plusieurs policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) seront mobilisés lundi et mardi autour du site de l'événement qui se déroulera dans l'édifice historique occupé par le centre d'art et d'expositions l'Arse-nal, dans le secteur de Griffintown.

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) prêteront main-forte à leurs collègues montrealais à l'intérieur du bâtiment, notamment pour assurer la sécurité de la première ministre Marois.

En conférence de presse vendredi, l'inspecteur Eric Lalonde, du SPVM, n'a pas voulu préciser le nombre de policiers qui seront affectés

à l'événement ni les coûts de l'opération. Il a cependant assuré que les policiers seront bien visibles partout.

L'inspecteur Lalonde a également tenu à rassurer les résidents et commerçants du secteur en affirmant qu'ils pourront entrer et sortir de chez eux, en toute sécurité, avouant toutefois que la circulation risque d'être perturbée. Dans le secteur plus commercial de ce périmètre, le SPVM n'a pas prévu de fermer la rue Notre-Dame Ouest, du moins pas dans l'immédiat, selon M. Lalonde.

Quant aux manifestants qui auraient prévu de se rendre sur les lieux, le SPVM a prévu plusieurs plans et stratégies afin de pallier tout débordement, de concert avec la SQ. Mais là encore, l'inspecteur Lalonde s'est fait averse de détails pour ne pas nuire aux opérations. Il a assuré toutefois que les policiers n'empêcheront pas les gens de manifester pourvu que cela se fasse dans le respect des lois et de façon sécuritaire pour tout le monde.

La Presse canadienne



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Les acheteurs pensent préserver les façades et l'essentiel des bâtiments ayant pignon sur rue, mais construire plus en hauteur à l'arrière, jusqu'à six étages.

QUÉBEC

La maison Lépine-Cloutier sera préservée

ISABELLE PORTER à Québec

Le nouveau propriétaire de l'ancienne maison mère de Lépine-Cloutier a l'intention de préserver l'essentiel du bâtiment. Il compte en faire un complexe résidentiel incluant des bureaux ou commerces sur rue.

«Notre but n'est pas de les démolir. Il n'y a aucune intention de ce côté-là», a affirmé l'architecte qui pilote le projet, Pierre Martin. Même chose pour la maison victorienne du 300, chemin Sainte-Foy, qui appartenait, elle aussi, à Lépine-Cloutier.

«Les deux édifices sont quand même en bon état. Il n'y a pas eu de laisser-aller avec le temps, dit-il. Ce sont des projets où on ne peut pas faire table rase et recommencer. C'est impossible.»

Les deux propriétés étaient

à vendre quand le groupe funéraire Athos a racheté les compagnies Lépine-Cloutier et Urgel Bourgie en décembre dernier. M. Martin, qui siège au conseil d'administration d'Athos, évalue actuellement ce qu'il peut en faire.

Chose certaine, les développements seraient résidentiels. «Ce sont des maisons où c'est difficile de faire autre chose», dit-il.

Rue Saint-Vallier, les immeubles construits en 1821 ont longtemps abrité des commerces au rez-de-chaussée, des logements et des entrepôts et écuries à l'arrière. Pour le moment, les acheteurs pensent préserver les façades et l'essentiel des bâtiments ayant pignon sur rue, mais construire plus en hauteur à l'arrière, jusqu'à six étages. Des bureaux ou commerces seraient maintenus à l'avant.

Sur le chemin Sainte-Foy

aussi, des constructions pourraient s'ajouter derrière la maison. «Il reste des terrains à l'arrière, donc il y a des possibilités. Il y a une petite ruelle.»

À Sillery

M. Martin a par ailleurs fait parler de lui en début de semaine lors de la présentation d'un projet résidentiel controversé sur les anciens terrains de l'école Jésus-Marie à Sillery. Le ministère de la Culture a lancé une consultation publique sur la vocation des vastes terrains dans ce secteur et des groupes de citoyens souhaitent qu'on empêche les promoteurs d'y faire du développement. M. Martin et le promoteur Marc Simard souhaitent répliquer publiquement aux citoyens avant le début de la consultation.

Le Devoir



GAPPCGODIN.ORG



CONCOURS
D'APPLICATIONS
MOBILES

À GAGNER
2 PRIX DE
2 500 \$

Volet A – Étudiants inscrits dans un collège ou une université canadienne

Volet B – Ouvert à tous (utilisation des données ouvertes de la Ville de Montréal)

VOUS AVEZ
DES IDÉES
D'APPLICATIONS
MOBILES?
PARTICIPEZ
AU CONCOURS!

Pour plus d'information :
www.GAPPCGODIN.ORG

GINA DESJARDINS, porte-parole

SAMEDI ET DIMANCHE
23 ET 24 FÉVRIER

ÉCONOMISEZ
10%
AVEC TOUT ACHAT
DE 100 \$
ET PLUS

La modération a bien meilleur goût.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS

18+ Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Économisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus (après toute autre réduction) est en vigueur les 23 et 24 février 2013 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs », ainsi que des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées et de ceux en vente dans le catalogue Le Courrier vinicole. La consigne sur les bières est exclue du montant d'achat donnant droit à l'escompte. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

Un événement administré
par la Fondation du Cégep.
Principaux partenaires :

Finances
et Économie
Québec

IBM Desjardins Montréal

BOMBARDIER
Évolution de la mobilité

TECHNOCompétences

ACTUALITÉS

Le sénateur Duffy remboursera ses indemnités de logement

Ottawa — Le sénateur conservateur Mike Duffy a admis vendredi qu'il a «peut-être commis une erreur» en réclamant des indemnités pour se loger dans la capitale fédérale, alors qu'il y possède une résidence, et a indiqué qu'il rembourserait ces sommes. M. Duffy s'est présenté vendredi aux studios de la CBC à Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, qu'il représente au Sénat. En entrevue, il a tout de suite reconnu qu'il avait eu tort de remplir les formulaires de réclamation d'indemnités de logement. Il a soutenu que le formulaire et les règlements étaient vagues et portaient à confusion. M. Duffy est au cœur d'une controverse au sujet de ses indemnités de logement de 33 000 \$ touchées depuis 2010, alors qu'il possède déjà une résidence à Ottawa. Les députés de l'opposition se demandent si sa «résidence principale» est vraiment une demeure de Cavendish, à l'Île-du-Prince-Édouard, comme il l'a déjà affirmé — ce qui lui permettrait de demander des indemnités de logement dans la capitale nationale. La Constitution exige que les sénateurs résident dans la province qu'ils représentent à la Chambre haute. M. Duffy fait l'objet d'un audit, tout comme ses collègues sénateurs Pamela Wallin, Mac Harb et Patrick Brazeau, concernant leurs demandes d'indemnités pour logement.

La Presse canadienne

Enquête sur quatre policiers de Trois-Rivières

La Sûreté du Québec confirme qu'elle mène une enquête sur des allégations de voies de fait qui auraient été commises par quatre policiers de Trois-Rivières lors d'une arrestation. La Ville de Trois-Rivières indique pour sa part que les quatre policiers visés ont été suspendus avec solde et que leur arme leur a été retirée, ajoutant qu'il s'agit d'allégations graves et que toute la lumière doit être faite relativement à cette affaire. Les incidents seraient survenus dans la nuit de vendredi à samedi il y a une semaine, soit du 1^{er} au 2 février dernier, à la suite d'un vol qualifié dans une pharmacie trifluvienne. Le méfait a donné lieu à une poursuite qui s'est terminée par l'arrestation d'un suspect. C'est lors de l'arrestation qu'auraient été posés les gestes que l'on reproche aux quatre policiers. Le rapport policier n'en faisait aucunement mention, mais à la suite de la présentation d'éléments de preuve provenant d'une tierce personne, les autorités municipales ont décidé d'intervenir et de suspendre les policiers.

La Presse canadienne

Garneau serait prêt à rouvrir la Constitution pour réformer le Sénat

Ottawa — Le candidat à la direction du Parti libéral du Canada, Marc Garneau, ne craint pas de rouvrir le débat constitutionnel afin de réformer le Sénat. Dans un entretien téléphonique avec La Presse canadienne depuis Rimouski, vendredi, il a admis que cette démarche risquait de replonger le pays dans une nouvelle ronde de disputes sur plusieurs questions qui divisent le pays. Même si les discussions ne portaient que sur le Sénat, M. Garneau a avoué qu'il pourrait être difficile d'arriver à une entente entre les provinces sur le type de réforme qui devrait être entreprise. Le candidat a toutefois souligné que les leaders politiques ne devraient pas laisser la peur de l'échec les empêcher d'essayer d'apporter des changements au Sénat, et qu'il était préférable d'essayer que de se contenter du *statu quo*, une flèche envers le candidat favori, Justin Trudeau. M. Trudeau a déjà déclaré qu'il préférerait améliorer le Sénat actuel, en nommant des sénateurs plus compétents, plutôt que de tenter de réformer la Chambre haute.

La Presse canadienne

Un nouveau ministre des Affaires autochtones

La nomination de Bernard Valcourt est généralement bien accueillie par les Premières Nations

BRUCE CHEADLE
à Ottawa

Un vétéran de la politique décrit comme un battant par un chef autochtone a été nommé vendredi pour reprendre le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien, qui fait actuellement face à de nombreux défis.

Bernard Valcourt, un député du Nouveau-Brunswick qui a fait partie du cabinet conservateur de Brian Mulroney à la fin des années 1980 et au début des années 1990, reprend le ministère alors que le gouvernement a promis de se pencher sur les questions des traités et des revendications territoriales.

M. Valcourt succède à John Duncan, qui a annoncé sa démission la semaine dernière. Il a reconnu avoir écrit une lettre à la Cour canadienne de l'impôt pour intervenir en faveur d'un électeur de son comté.

Le député néo-brunswickois était auparavant ministre associé de la Défense nationale, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et de la Francophonie.

Dans un communiqué, M. Valcourt, âgé de 61 ans, a

déclaré qu'il acceptait son nouveau poste «avec humilité» et a remercié le premier ministre de lui faire confiance pour reprendre ce dossier important.

Le nouveau ministre, qui avait été secrétaire d'État aux affaires autochtones dans le gouvernement de M. Mulroney de 1987 à 1989, devra se familiariser à nouveau, et rapidement, avec les enjeux autochtones.

Il y a plus d'un an, M. Harper a rencontré les leaders autochtones lors d'un sommet hautement symbolique qui promettait de relancer la relation entre la couronne et les Premières Nations.

Le mois dernier, à la suite des manifestations du mouvement Idle No More, qui ont endommagé cette relation, MM. Harper et Duncan ont de nouveau rencontré les chefs autochtones et ont promis de revoir avec urgence les traités et d'accélérer les négociations de revendications territoriales.

Un battant

M. Valcourt a reçu l'appui d'un chef autochtone de sa région, qui l'a décrit comme un battant.

«Il n'a pas peur de se lancer dans une situation difficile pour aider», a déclaré Roger



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Bernard Valcourt a déclaré qu'il acceptait son nouveau poste «avec humilité».

Augustine, le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations (APN) pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Augustine, qui a siégé à un conseil de développement économique autochtone avec M. Valcourt, a ajouté qu'il avait hâte de travailler avec le nouveau ministre, et qu'il en était de même pour le chef de l'APN Shawn Atleo.

Ce dernier a déclaré dans

un communiqué que la nomination du nouveau ministre survenait à un moment unique pour les Premières Nations et le Canada.

«Nous espérons que le ministre Valcourt travaillera avec le leadership des Premières Nations directement pour faire avancer les enjeux prioritaires et arriver à un changement transformateur pour les citoyens des Premières Nations», a fait valoir le chef Atleo.

La nomination de M. Valcourt a toutefois été critiquée par Derek Nepinak, un leader autochtone du Manitoba connu pour son franc-parler.

M. Nepinak a émis des doutes sur la compréhension qu'un ministre de l'Est aurait des enjeux des autochtones de l'ouest du pays. M. Augustine a toutefois soutenu que même M. Nepinak approuverait la nomination du nouveau ministre s'il lui donnait le temps.

Le premier ministre Stephen Harper a assigné à d'autres députés les anciennes responsabilités de M. Valcourt, vendredi, au cours d'une cérémonie privée d'assermentation à Rideau Hall.

Kerry-Lynne D. Findlay sera ainsi désormais ministre associée de la Défense nationale; la ministre du Revenu national, Gail Shea, hérite du dossier de l'APECA et le ministre des Anciens Combattants, Steven Blaney, de celui de la Francophonie.

Bernard Valcourt, député de Madawaska-Restigouche, a effectué un retour sur la scène fédérale en 2011 après un passage en politique provinciale au Nouveau-Brunswick.

La Presse canadienne

8 PRODUITS D'ÉPARGNE FLEXIBLES ET SÛRS

APPELÉZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS
1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
et les samedis de février de 10 h à 16 h

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VOTRE REER GARANTI À 100 %

BONI DE 1% LA PREMIÈRE ANNÉE POUR LES NOUVEAUX FONDS REER, FERR, CRI ET FRV INVESTIS EN OBLIGATIONS

Épargne Placements Québec

ACTUALITÉS

SUJETS

SUITE DE LA PAGE 1

les divisions opposant toujours les groupes en présence ne prédisposent pas totalement à un échange destiné à confirmer l'importance de l'enseignement supérieur au Québec. Tout indique que le sempiternel tire-pousse autour des droits de scolarité se jouera à nouveau, laissant dans l'ombre des questions de vive importance. Liste des sujets négligés potentiels.

1. Les différents modèles universitaires

C'est un secret de Polichinelle : les recteurs ont du mal à atteindre des consensus. Porte-parole d'universités très distinctes les uns des autres, ils se sont opposés sur la question d'un réseau à deux vitesses, avec d'un côté les grandes universités de recherche auxquelles seraient versées des sommes supérieures et de l'autre les constituantes régionales, soudainement traitées comme des universités de second rang.

« Nous en sommes arrivés à voir différents modèles d'université comme des modèles qui s'opposent, incapables de s'harmoniser », constate Claude Lessard, président du Conseil supérieur de l'éducation, qui tient à préciser en entretien avec *Le Devoir* qu'il ne cause pas avec nous des « sujets oubliés » par le Sommet, mais plutôt de « pistes de réflexion à poursuivre après le Sommet ». « À côté du modèle traditionnel du savoir pour le savoir cohabite un modèle plutôt centré sur la pertinence, un modèle utilitaire, centré sur l'économie mais aussi sur les institutions culturelles, communautaires et sociales. Dans ma tête à moi, ce n'est pas l'un ou l'autre, mais c'est plutôt comment gérer la cohabitation de deux. On ne veut ni l'université tour d'ivoire, ni non plus celle qui serait assujettie aux impératifs financiers. Mais que les universités soient poussées par des besoins socio-économiques et deviennent entrepreneuriales, et la dérive académique, qui met un accent très fort sur la recherche au détriment de l'enseignement. »

2. Les dépenses fiscales en éducation postsecondaire

Dans son cahier de propositions soumis à la réflexion en vue du Sommet, Québec ouvre la porte à « la possibilité de transformer le crédit d'impôt pour études afin qu'il soit plus accessible aux étudiants et à leurs familles qui ont des revenus trop faibles pour en profiter actuellement ». Cette idée rejoint l'une des marottes de Pier-André Bouchard St-Amant, docteur en économie à la Queen's University et président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) au moment de la grève de 2005. « Québec et Ottawa dépensent plus de 700 millions en crédits d'impôt pour les droits de scolarité, en déductions fiscales pour le régime enregistré d'épargne retraite et d'autres mesures de la sorte. Juste avec les subventions à l'épargne, on donne 10 800 \$ par futur étudiant... On subventionne des gens qui peuvent épargner et qui paient de l'impôt. Pourquoi ne souffle-t-on pas mot de l'inefficacité et du caractère inéquitable de ces mesures ? »

3. L'inflation des notes

Sujet tabou s'il en est, l'inflation des notes serait-elle le symptôme d'un modèle qui s'essouff

le ? « En 1988, 26 % des étudiants en médecine de l'Université Laval avaient une moyenne de A. En 2001, ils étaient 67 % », constate Pier-André Bouchard St-Amant. « Étudiants plus brillants qu'avant ? Effet du contingentement ? Ou distribution de A plus généreuse qu'auparavant ? Quelle valeur réelle ont nos diplômes ? De ça, on ne parle pas. »

Pour Claude Lessard, ce sujet doit être examiné, si délicat soit-il. « Dans un contexte de forte concurrence et de ressources insuffisantes, c'est sûr qu'il y a des risques, et celui de l'inflation des notes en est un. »

4. Les nouvelles populations étudiantes

« Une des premières choses que l'on devrait faire rapidement après le Sommet serait un portrait riche et exhaustif du chemin parcouru par les universités et les cégeps, en s'attardant par exemple aux populations étudiantes », souligne Claude Lessard. On a affaire maintenant à des adultes qui sont parents, qui travaillent, et nous sommes loin du stéréotype largement diffusé pendant le printemps étudiant du jeune de 19 à 24 ans qui va à l'université. Cela a des conséquences importantes sur l'offre, et il faut mieux documenter cela. »

5. La croissance prévue des effectifs

Appelé à participer à la rencontre thématique portant sur la gouvernance, le directeur général de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées (IGOPP), Michel Nadeau, a été surpris de voir qu'on ne soufflait mot des prévisions démographiques du gouvernement même, selon lesquelles les universités vivront bientôt une décroissance.

« A-t-on soulevé les pierres de tous les enjeux ? écrivait-il dans une lettre ouverte au *Devoir* publiée début février. Qui a amené la question de la croissance future de la population universitaire jusqu'en 2023 ? Comment a-t-on abordé la stagnation, voire le déclin de la population des collégiés et son impact sur la population universitaire future ? »

6. Les cégeps

Ils seront présents, représentés par leurs fédérations de dirigeants, de professeurs et d'étudiants, mais où sont véritablement les cégeps dans cette grand-messe destinée en théorie à la grande famille de l'enseignement supérieur, mais en pratique dirigée presque exclusivement vers les universités ?

7. La politique de financement des universités

Québec le reconnaît dans son document : la politique de financement des universités, dans sa forme actuelle, nourrit la concurrence entre les établissements. Mais osera-t-on vraiment la réformer jusque dans ses vices cachés ?

« Cette politique entraîne plusieurs effets pervers », note Pier-André Bouchard St-Amant. La course aux clientèles, la création de campus satellites, mais aussi ce qu'on appelle l'effet entonnoir : augmenter le nombre d'étudiants à l'entrée tout en sachant fort bien qu'on en fera échouer plusieurs à la 2^e ou à la 3^e année du bac. Pourquoi ne pas plutôt contingerter ? »

8. Les effets néfastes de la crise étudiante

Michel Belley a été recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pendant dix ans. Les étudiants de première génération comptent pour une portion importante des étudiants du réseau de l'UQ et le discours de la dernière année, où il fut répété que toute hausse des droits allait réduire l'accessibilité, pourrait avoir sérieusement nu aux chances de plusieurs de tenter l'aventure de l'université.

« Pendant un an, on a répété que les plus pauvres ne pourraient pas aller à l'université », dit Michel Belley. Pour des candidats fragiles comme les étudiants de première génération, ce discours peut faire des ravages. J'espère qu'on va corriger cette fausse perception et qu'on va pacifier le débat. La pire chose serait qu'on trouve des solutions à des problèmes inventés. »

Le Devoir

Michel SEYMOUR

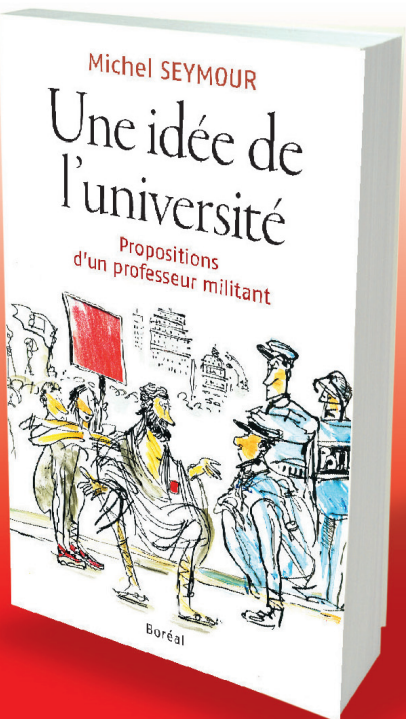
Une idée de l'université
Propositions d'un professeur militant

« Une vision, des idées, une réflexion de ce que devrait être cette institution. »
Jacques Beauchamp, Radio-Canada

« Le philosophe Michel Seymour en appelle à une "utopie réaliste" dans le débat sur les droits de scolarité. »
Éric Desrosiers, *Le Devoir*

éditions du
Boréal
50 ans

Essai - 216 pages - 24,95 \$
PDF et ePub 18,99 \$



OSCAR

SUITE DE LA PAGE 1

grands honneurs. *Back at the ranch* ! Les États-Unis s'autocélébreront au Dolby Theatre, sous l'animation de Seth MacFarlane.

À travers les nombreux thèmes historiques abordés aux Oscar cette année, la fibre patriotique américaine est titillée. C'est elle qui cause problème. Sont revisités des événements parfois anciens, comme dans *Lincoln* de Spielberg (abolition de l'esclavage) et *Django Unchained* de Tarantino (avant ladite abolition), ou plus récents, comme dans *Argo* de Ben Affleck (crise des otages américains en Iran) et *Zero Dark Thirty* de Kathryn Bigelow (traque de Ben Laden). Une liberté historique plus ou moins grande fut prise par tout un chacun. Ce sont des fictions, faut-il le rappeler, mais les « bons » patriotes risquent d'être primés au détriment des « mauvais ». La question n'est plus d'avoir ou non fait un bon film, mais d'avoir ou non ménagé l'égo national. Vent de paranoïa ? Les dés sont pipés. Nul balayage en vue, mais de molles demi-victoires.

Le meilleur film

Argo de Ben Affleck, un bon film, drôle, puis haletant, arrangé avec le gars des vœux, s'est traîqué un *happy end*. Personne ne le lui reproche. Les Américains ont un bon profil dans ce bras de fer de la CIA avec les « barbares » iraniens. On lui prédit la statuette du meilleur film, non grâce à ses mérites, car *Argo* est relativement mineur (et, dans ce registre, fort inférieur à *Zero Dark Thirty*), mais il n'égratigne pas le drapeau. Son grand concurrent demeure *Lincoln* de Spielberg, ambitieux mais académique et bavard, porté par de bons interprètes, un caractère instructif, son hommage senti au seizième président américain.

Poulain de tête aux nominations (12), *Lincoln* a donc vu son étoile pâlir au profit du plus

consensuel *Argo*, lequel moissonne les trophées partout : Golden Globes, Baftas, Syndicat des réalisateurs américains, César du meilleur film étranger, etc. Affleck serait le quatrième cinéaste dans l'histoire des Oscar à remporter la statuette du meilleur film sans concourir à la réalisation. Probablement à lui aussi, un coup parti, l'Oscar du meilleur scénario adapté et du meilleur montage.

Fait désolant : des sénateurs et des acteurs ont appelé les votants de l'Académie à boycotter *Zero Dark Thirty*, sous prétexte que le film met en avant des pratiques de torture américaines que plusieurs préfèrent passer sous silence. Des voix plus libérales volent au secours du film, mais le mal est fait, et Kathryn Bigelow (seule femme à avoir reçu l'Oscar de la meilleure réalisation avec *The Hurt Locker*) n'est pas en lice dans cette catégorie. Quant à Tony Kushner, le scénariste de *Lincoln*, il a subi les foudres d'un élu du Connecticut, lequel estime que les représentants de son État ne faisaient pas bonne figure... lors du vote de l'abolition de l'esclavage en 1865.

La meilleure réalisation

Spielberg, cinéaste iconique, n'a pas triomphé pour le meilleur film depuis *Schindler's List* en 1994 et pour la meilleure réalisation depuis *Saving Private Ryan* en 1999. On prédit du moins à son *Lincoln* le prix de la meilleure réalisation (*in absentia* de Ben Affleck). Par ailleurs, Daniel Day-Lewis sera de toute évidence le premier triple oscarisé comme meilleur acteur, grâce à son incarnation du président. Le film pourrait aussi valoir à l'excellent Tommy Lee Jones l'Oscar du meilleur second rôle. À moins qu'il n'échoie au non moins méritant Christoph Waltz, le tueur à gages de *Django Unchained*.

Tarantino n'a pas caché la part fantaisiste de sa farce cruelle *Django Unchained*, réinventant les rapports dominants-dominés dans le Sud américain du XIX^e siècle, mais le mot *nigger* (nègre) est si souvent prononcé que les bonnes consciences en furent choquées. Nommé dans la catégorie du meilleur film, il ne l'est pas dans

celle du meilleur réalisateur. Une grande œuvre comme *The Master* de Paul Thomas Anderson, à l'automne le film à battre, a glissé depuis. Non seulement à cause des dérapages verbaux de son acteur Joaquin Phoenix, mais parce que le film aborde l'aventure de la Scientologie. La secte compte plus d'adeptes qu'on ne le pense à Hollywood, par-delà les Cruise et Travolta. Anderson a eu beau couper des scènes délicates et passer sous silence l'argent extorqué aux membres, son sujet l'a miné. Écarté des grandes catégories : meilleur film, meilleur réalisateur ; et si Joaquin Phoenix mérite la statuette du meilleur acteur, il s'inclinera devant Daniel Day-Lewis.

Le hautement original *Beasts of the Southern Wild*, premier long-métrage de Benh Zeitlin, en nomination dans plusieurs catégories prestigieuses, dont meilleur film, meilleure réalisation, meilleure actrice (Quvenzhané Wallis, à 9 ans la plus jeune de l'histoire des Oscar, affronte la plus âgée : Emmanuelle Riva, 86 ans le jour du même du gala, pour *Amour*), devrait rester sur la touche. Jennifer Lawrence, en jeune veuve avec un grain, dans le surfait mais charmant *Silver Linings Playbook*, sera sans doute coiffée meilleure actrice, au nez d'actrices plus méritantes, dont Jessica Chastain, l'intrépide enquêteuse de *Zero Dark Thirty*. Ce film controversé de Kathryn Bigelow devrait mordre la poussière, sauf peut-être au meilleur scénario original... qui ira probablement à Tarantino. Anne Hathaway, la chanteuse Fantine des *Misérables*, repartira, c'est sûr, avec la statuette de la meilleure actrice de soutien.

Life of Pi d'Ang Lee, aux extraordinaires effets 3D, devrait récolter de grands prix techniques : meilleure caméra, meilleure musique, meilleurs effets visuels. Tous nos vœux, par ailleurs, au Québécois Yan England, en nomination pour le meilleur court-métrage avec *Henry*. Dimanche, on suivra tout ça, en grognant aussi. Drôle d'année patriotique. Hep ! C'est la fête... du cinéma.

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390